Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212901441-20260126-20260126D06-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de
LA MARTYRE

NOMBRE DE MEMBRES

Membres en exercice	*11*
Membres présents	*06*
Absents	*05*
Procurations	*02*
Votants	*08*

DATE DE LA CONVOCATION

18/01/2026

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2026/06

Séance du 26 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-six janvier à 20 h 00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Pierre Abéguilé (arrêté n°74/2025 du 23/10/2025 délocalisation des séances de Conseil municipal), sous la présidence de **Madame Chantal SOUDON, *Maire.***

Présents : **Chantal SOUDON, Jacqueline TOURBOT, Roland LE TOULLEC, Stéphanie JONCOUR, Thierry PERRONNO, Marie POULIQUEN.**

Absents excusés avec pouvoir : **Charles BOIS (pouvoir à Stéphanie JONCOUR)**
Pascal PERENNOU (pouvoir à Marie POULIQUEN)

Absents **: Rémy JESTIN, Arihinatou KABA, Pompilia STOIAN.**

Secrétaire de séance : **Thierry PERRONNO**

Renouvellement du groupement de commandes : achat de matériel informatique

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, le renouvellement du groupement de commandes est proposé pour :

- **achat de matériel informatique**
  - Durée du marché : 1 an renouvelable 3 fois
  - Coordonnateur : CAPLD

DÉLIBÉRATION :

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu les articles L.2113-6 et suivants du code de la commande publique,
- Vu les projets de conventions de groupements de commandes,

- Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion au groupement de commandes : achat de matériel informatique.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

MAIRIE DE LA MARTYRE
29800